

5.00 crédits	22.5 h + 10.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Standaert Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>- L'usage des sources dans les domaines associés au secteur des SIC (Sciences de l'Information et de la Communication) : outils permettant d'identifier les sources documentaires et d'information, d'en évaluer les qualités et les défauts, et d'en opérer l'exploitation dans le contexte d'une appropriation optimale.</p> <p>- Les bases de l'écriture dans les domaines associés au secteur des SIC :</p> <p>initiation aux fondamentaux de l'écriture appelée « écriture communicationnelle ». Cette partie du cours s'inscrit dans la suite du cours du bloc 1 LCOMU1128 <i>Bases de l'expression, de l'écriture et de l'argumentation en information et communication</i> (prérequis).</p> <p>La diversité des démarches et des thèmes du cours impose que celui-ci, et les séances de travaux pratiques, s'étendent sur l'ensemble de l'année académique</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du cours, l'étudiant doit faire preuve de maîtrise dans la recherche, la sélection, l'exploitation et le traitement des sources documentaires et d'information ainsi que dans la pratique et l'usage des fondamentaux de l'écriture publique, c'est-à-dire d'une écriture destinée à communiquer avec le plus grand nombre.</p> <p><sup>1</sup> <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Ce cours repose sur une double évaluation. Une connaissance théorique de la matière (10 pts sur 20), telle que présentée lors des séances du cours, sera évaluée lors d'un examen écrit en session; l'évaluation de la partie pratique est liée à l'accomplissement des travaux pratiques et exercices au cours du quadrimestre (10 pts sur 20). La note finale sera égale à l'addition des points obtenus dans les deux parties. <b>La réussite des deux parties (théorie et exercices pratiques) est obligatoire pour valider le cours. En cas d'échec à l'une de ces deux parties, une note d'échec (6) sera automatiquement attribuée.</b></p> <p><i>La note finale peut toutefois fluctuer de +ou- 2 pts en fonction de l'implication et de la participation de l'étudiant aux séances et aux travaux pratiques.</i></p> <p><b>L'étudiant en situation d'échec devra représenter chacune des parties où sa note est insuffisante (moins de la moitié des points).</b></p> <p>Seconde session: Pour les exercices et travaux pratiques, il s'agit d'un travail individuel reprenant l'ensemble des travaux effectués pendant le quadrimestre.</p> <p>Pour l'examen, il s'agira de représenter l'examen écrit selon les mêmes modalités qu'en première session.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours s'articule autour de séances théoriques, où la matière est abordée, discutée et mise en exemples; les séances de travaux pratiques préparent les travaux, puis les évaluent et les améliorent après leur remise.</p> <p>Le cours est donné en présentiel sauf indication contraire.</p> <p>La même logique sera d'application pour les travaux pratiques avec l'assistant.e.</p>
Contenu	<p>Le cours comprend des séances ex-cathedra et des travaux pratiques.</p> <p>La première partie vise à fournir à l'étudiant les outils lui permettant d'identifier les sources documentaires et d'information qu'il aura à exploiter dans les domaines associés au secteur des SIC, d'en évaluer les qualités et les défauts, et d'en opérer l'exploitation dans le contexte d'une appropriation scientifique et/ou à vocation communicationnelle.</p> <p>Cette partie reposera sur des initiations théoriques illustrées, et sur des mises en situation amenant les étudiants à expérimenter les enseignements, notamment lors séances de travaux pratiques.</p> <p>La seconde partie développera les compétences en écriture des étudiants dans les domaines associés au secteur de l'information et de la communication, en les initiant à « écriture communicationnelle ».</p> <p>Au cours de cette partie, l'étudiant sera initié aux questions de lisibilité, sélectivité, hiérarchisation et structuration des contenus.</p>

	Cette partie reposera sur des initiations théoriques illustrées, et sur des exercices, lors séances de travaux pratiques.
Ressources en ligne	Les synthèses des séances théoriques sont en ligne (Moodle) et accessibles aux étudiants. Ce sont elles qui constituent <u>la base et le fil rouge</u> du cours, sur lesquels viennent se greffer la prise de notes et les exemples vus en séance. Les synthèses en ligne ne sont donc ni un syllabus, ni un document exhaustif.
Bibliographie	Les étudiants disposeront des présentations réalisées lors des séances et de lectures, et pourront se référer aux ouvrages de la bibliographie qui leur sera communiquée
Autres infos	Encadrement : Les exercices et travaux pratiques seront réalisés avec les assistants chargés d'animer les groupes et de corriger les travaux réalisés.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	5	LCOMU1128	